13e Semaine: Dimanche (B)

Texte de l'Évangile (*Mc* 5,21-43): Jésus (…) était au bord du lac. Arrive un chef de synagogue, nommé Jaïre. Voyant Jésus, il tombe à ses pieds et le supplie instamment: «Ma petite fille est à toute extrémité. Viens lui imposer les mains pour qu'elle soit sauvée et qu'elle vive» (…). Comme il parlait encore, des gens arrivent de la maison de Jaïre pour annoncer à celui-ci: «Ta fille vient de mourir. A quoi bon déranger encore le Maître?». Jésus, surprenant ces mots, dit au chef de la synagogue: «Ne crains pas, crois seulement» (…).

L'acte de foi

REDACTION evangeli.net (réalisé à partir de textes de Benoît XVI)
(Città del Vaticano, Saint-Sige)

Aujourd'hui, Jaïre a confiance en Jésus au-delà de ce qu'humainement pouvait-on attendre. En lui nous contemplons l'itinéraire de l'acte de foi. D'abord, ça commence comme un don de Dieu et l'action de la grâce qui transforme la personne. La connaissance des mystères qu'ils ont à se croire n'est pas suffisante si après le cœur —un sanctuaire authentique de la personne— n'est pas ouvert par la grâce.

Deuxièmement), la foi implique une tâche et un engagement public (ce n'est pas quelque chose de simplement privé). La foi est de se décider à être avec le Seigneur pour vivre avec Lui, et, précisément parce que c'est un acte de la liberté, exige aussi la responsabilité sociale de ce que l'on croit.

—La connaissance de la foi introduit dans la totalité du mystère salvifique révélé par Dieu. Il n'y a pas de "foi à la carte" (j'accepte seulement ce qui me plaît); l'assentiment qu'on prête implique accepter librement tout le mystère de la foi. Si j'ai confiance vraiment en Dieu, alors j'accepte tout ce qui je viens de Lui.